

Séance du jeudi 23 octobre 2025

Membres en exercice

: 15

Date de la convocation: 17/10/2025

Présents : 8*vingt-trois octobre deux mille vingt-cinq, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.***Votants: 15****Présents :** Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Sylvain RIVIER, Claude SANTORO**Secrétaire de séance:**

Edith ESCOURROU

Représentés: Guy BOURDON représenté par Christine MOREL, Anick COMBE représentée par Claude SANTORO, Dominique COMBE représenté par Béatrice BORT, Anthony LOPEZ représenté par Michel LOPEZ, Alexandre PACHOUTINSKY représenté par Martial BESSIEUX, Alda PENELA représentée par Virginie FONGARO, Chantal ROLLAND représentée par Edith ESCOURROU**Excusés:****Absents:****Objet: Demande DETR restauration et valorisation chapelle - DE_2025_1004**

Madame le maire rappelle aux conseillers municipaux le projet de restauration et valorisation de la chapelle romane et création d'un parc.

Elle propose de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux pour 2026 pour aider au financement de ce projet.

Synthèse des dépenses prévisionnelles :

Poste	Prestataire	N° devis	Montant HT
Mission d'architecte	EUZET Damien	non numéroté	8 900 €
Reprise mur d'enceinte	Entreprise CHANUT	181061	13 886 €
Reprise du toit	Entreprise CHANUT	181060	39 961.50€
Monuments funéraires	Pompes funèbres ESTALLES	2847	22 283.34 €
Création de la porte	La Boiserie	10504	4 800 €
Création des vitraux	GATTEGNO Vincent	250212126	2 517.38€
		TOTAL HT	92 348.22€

Ayant ouï l'exposé, après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le montant des devis de l'opération pour un montant de 92 348.22 € HT,
- AUTORISE Madame le maire à signer tous les documents nécessaire à cette opération,
- DIT que les crédits seront ouverts à l'exercice 2025 au budget de la commune,
- AUTORISE Madame le maire à solliciter la DETR et les meilleurs financements selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

FINANCEUR**%****MONTANT HT****ETAT**

FEADER	17.33%
DETR	40%
DRAC (AVP)	3.85%
Autofinancement	38.82%

Date de transmission de l'acte: 24/10/2025	Sollicité
16 000 €	Sollicité
Date de reception de l'AR: 24/10/2025	Sollicité
36 939.29 €	Sollicité
3 560 €	20-DE-2025_1004-DE
35 484.93 €	AGEDI

TOTAL HT 92 348.22 €

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,
Madame le maire, **Béatrice BORT**

